



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129275>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-129275**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Angers Loire Metropole (49)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Détection, géoréférencement, marquage et piquetage des réseaux 2025 à 2029

**Description** : L'accord-cadre a pour objet de mener les investigations complémentaires nécessaires à la réalisation des projets, dans le respect de la réglementation en vigueur, et de faire procéder aux prestations de marquage piquetage avant travaux pour le compte des maîtres d'ouvrages. Les prestations ne sont pas alloties car l'allotissement rendrait techniquement et financièrement plus coûteuse l'exécution du marché.

**Identifiant de la procédure** : fa4bed64-d0ae-4d69-949e-11354d54a0ff

**Identifiant interne** : G24EPEBDETECTGEOR

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71351810 Services topographiques

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 575,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 862,500 Euro

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et /ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Détection, géoréférencement, marquage et piquetage des réseaux 2025 à 2029

**Description** : L'accord-cadre a pour objet de mener les investigations complémentaires nécessaires à la réalisation des projets, dans le respect de la réglementation en vigueur, et de faire procéder aux prestations de marquage piquetage avant travaux pour le compte des maitres d'ouvrages. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Groupement de commandes : Le présent marché est passé par la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole agissant en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué par convention du 5 mai 2021.

**Identifiant interne** : 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71351810 Services topographiques

**Options** :

**Description des options** : Le marché est conclu pour une période initiale allant de sa notification jusqu'au 21/02/2026. Le marché peut être reconduit 3 fois par période successive de 1 an, soit une durée totale de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'acheteur au moins 3 mois avant la fin de la période en cours. Il est précisé que le titulaire refusant cette reconduction, alors que l'acheteur avait émis le souhait de renouveler le contrat, s'engage à exécuter les prestations sur le présent marché jusqu'à ce que l'acheteur ait conclu un nouveau marché, sachant que cette période ne pourra pas excéder 6 mois à compter de la date prévue pour la reconduction. Si l'acheteur ne souhaitait pas reconduire le contrat, le titulaire ne pourrait élever aucune réclamation à ce sujet.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 575,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 862,500 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet u contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Liste des principales prestations réalisées au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat.

**Critère :**

**Type** : Autre

**Nom** : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats

**Description** : - certifications en localisation des réseaux - Habilitation AIPR - Habilitation électrique : chargé de consignation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://alm.marches.securises.fr>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://alm.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/12/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** L'acheteur souhaite imposer le groupement conjoint avec mandataire solidaire en raison de la responsabilité portée par le mandataire sans qu'il soit besoin de rechercher la faute d'un des cotraitants en cas de problème d'exécution. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Cette disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires. Le mandataire du groupement sera celui présentant la compétence en détection des réseaux.

**Montage financier :** Rémunération des prestations par des prix unitaires, révisables annuellement à chaque nouvelle période d'exécution. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement de commandes, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du

contrat) ; Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Angers Loire Metropole (49)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Angers Loire Metropole (49)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nantes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Angers Loire Metropole (49)

**Organisation qui traite les offres :** Angers Loire Metropole (49)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Angers Loire Metropole (49)

**Numéro d'enregistrement :** 24490001500011

**Adresse postale :** 83 rue du Mail - BP 80011

**Ville :** ANGERS cedex 02

**Code postal :** 49020

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches.dag@angersloiremetropole.fr

**Téléphone :** +33 241055000

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**8.1 ORG-0003**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement :** 17440005100010

**Adresse postale :** 6, allée de l'île Gloriette CS 24111

**Ville :** Nantes cedex

**Code postal :** 44041

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone :** +33 255101002

**Adresse internet :** <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 8daca0a6-9ef4-415e-8b84-24680f8e8f74 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 14/11/2024 à 16:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/11/2024